

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: R-8-3879-2014 Phases 3-4

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3879-2014
DÉPOSÉE EN AUDIENCE PHASES 3 et 4
Date: 11 SEPT. 2015
Pièces n°: C-UMQ-0029

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO
(SGCM)

Requérante

c.

L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU
QUÉBEC (UMQ)

Intervenante

**AFFIDAVIT AU SOUTIEN DES DOCUMENTS DÉPOSÉS EN PREUVE PAR L'UMQ
(Art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie chap. R-6.01, a.
113 et 115)**

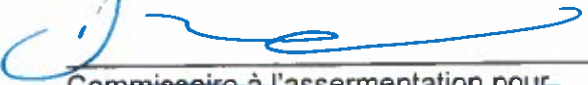
Je soussigné, PIERRE PRÉVOST, domicilié au 7085, avenue Giraud, Montréal, province de Québec, H1J 2H2, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste et témoin de l'UMQ pour les fins du dossier en la présente instance;
2. J'atteste de la véracité et de l'exactitude des documents suivants qui ont été déposés en preuve par l'UMQ dans le présent dossier :
Pièce UMQ-0023 : Mémoire de l'UMQ daté du 20 juillet 2015;
Pièce UMQ-0028 : Présentation abrégée de la preuve de l'UMQ;
D. 30
3. Tous les faits relatés dans le présent affidavit sont véridiques.

ET J'AI SIGNÉ :


PIERRE PRÉVOST

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT DEVANT MOI
À MONTRÉAL, CE 10 SEPTEMBRE 2015


~~Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts du Québec~~
Avocat en exercice
RÉ DOXMIQUE NOUVEAU

NO : R-3879-2014 Phases 3-4

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DISTRICT MONTRÉAL

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO
(SGCM)

Requérante

c.

L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU
QUÉBEC (UMQ)

Intervenante

AFFIDAVIT AU SOUTIEN DES
DOCUMENTS DÉPOSÉS EN PREUVE
PAR L'UMQ

(Art. 29 du Règlement sur la procédure
de la Régie de l'énergie)
chap. R-6.01, a. 113 et 115

ORIGINAL

Dossier : 22000-2-81 BV-0092

M^e Martine Burelle

BélangerSauvé

5, Place Ville Marie, bureau 900
Montréal (Québec) H3B 2G2
t. 514 878.3081
f. 514 878.3053